

Établissement public foncier de Loire-Atlantique

21 boulevard Gaston Doumergue – bâtiment Atlantica 2 – 44200 Nantes
epf.loire-atlantique.fr

Contact presse

→ Marlène Collineau : marlene.collineau@loire-atlantique.fr – 02 40 99 57 29

Le 20 septembre 2023

L'EPF fait sa rentrée à Savenay !

Un conseil d'administration à Savenay

David Samzun s'est engagé à tenir les réunions du conseil d'administration dans les différents territoires du département. Les représentantes et représentants des dix-sept EPCI membres de l'EPF se sont retrouvés à Savenay, en cette rentrée de septembre. La communauté de communes Estuaire et Sillon a adhéré à l'EPF le 1^{er} janvier 2023.

Un retour sur les rendez-vous annuels avec les EPCI

Conformément aux orientations du nouveau PPI, l'EPF a organisé un tour des EPCI entre mai et septembre afin de rencontrer chacune des intercommunalités membres, faire un point d'étape sur les projets en cours, mais aussi anticiper les demandes nouvelles des territoires.

De nombreux dossiers fonciers !

Ce sont 36 dossiers qui ont été présentés lors du conseil d'administration. Ils concernent les territoires de Nantes Métropole, Saint-Nazaire Agglo, Cap Atlantique, Pornic Agglomération, Clisson Agglomération, Grand Lieu Communauté, la CCEG, Sèvre et Loire, Sud Retz Atlantique, la Région de Nozay, le Pays de Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois et Estuaire et Sillon.

À noter les dossiers des EPCI nouvellement adhérents :

- CC Estuaire et Sillon – à Prinquiau
 - Des autorisations d'acquisition à Prinquiau pour des projets de logements, en cœur de bourg, afin de densifier et dynamiser la commune.
 - Les bâtiments des sites concernés devront être détruits pour accueillir une opération de logements locatifs sociaux et d'accession à la propriété. Un des sites, une ancienne chaudronnerie, sera dépolluée.
 - La durée de portage par l'EPF sera de 12 ans.
- Nantes Métropole – Mauves-sur-Loire
 - Une autorisation d'acquisition d'un foncier de plus de 100 m² en entrée de bourg, pour compléter l'offre de logements et réaliser des équipements publics.

5 dossiers ont bénéficié de subventions

- 2 dossiers à Cap Atlantique – La Baule et Le Croisic et 1 dossier à Grand Lieu Communauté – Pont-Saint-Martin, ont été présentés s'agissant de l'attribution de fonds SRU, afin d'accompagner ces communes dans leur objectif de production de logement social.

La Baule	14 logements locatifs sociaux	15 000 € (en supplément des 280 000 € attribués en 2020)
Le Croisic	8 logements locatifs sociaux	83 000 €
Pont-Saint-Martin	22 logements locatifs sociaux	110 000 €

- Le même dossier à Pont-Saint-Martin a également bénéficié d'une subvention de minoration foncière de 170 000 € (soit un montant total de subvention de l'EPF accordées de 280 000 €).
- 1 dossier à la CC Sèvre et Loire – Le Loroux-Bottereau a bénéficié d'une subvention de 20 000 € pour le financement des études d'approfondissement du scénario de transformation du site de l'ancien hôpital.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les membres de l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique sont :

Nantes Métropole

CARENE

Cap Atlantique

Pornic Agglo Pays de Retz

Clisson Sèvre et Maine Agglo

COMPACT

CCEG

CC Sèvre et Loire

CC Châteaubriant-Derval

Grand Lieu Communauté

CC Estuaire et Sillon

CC du pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-des-Bois

CC du Sud Estuaire

CC Sud Retz Atlantique

Blain Communauté

CC de Nozay

Redon Agglomération

Département de Loire-Atlantique